

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1903)**

Heft 22

PDF erstellt am: **29.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE: *Les quais de Neuchâtel* (suite et fin), par M. Ch. Borel, ingénieur de la ville, à Neuchâtel. — *Le funiculaire St-Imier-Sonnenberg*, par M. F.-W. Swallenburg, ingénieur civil, à Bendlikon. — **Divers**: Le concours pour le bâtiment d'école du Gambach, à Fribourg. — Tunnel du Simplon. Extrait du X<sup>e</sup> rapport trimestriel sur l'état des travaux au 30 septembre 1903. Planche 10. — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. 80<sup>e</sup> anniversaire de M. le professeur Amsler-Laffon, à Schaffhouse. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich. Section de Genève. — Exposition de Milan 1905. — Bibliographie. — Concours. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne. Programme du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecole d'Ingénieurs. Demandes d'emploi. — Note de la Rédaction.

## Les quais de Neuchâtel.

(Suite et fin)<sup>1</sup>.

5. *Caissons en bois rond*. — Les caissons en béton armé ont été remplacés par des caissons en bois rond brut, construits à la façon des blockhaus (fig. 9). Pour la mise à l'eau, les bois sont fixés les uns aux autres par des crosses, mais une fois en place, ils ne tiennent ensemble que par le fait de légères entailles et du poids de la maçonnerie. Le jeu inévitable des assemblages boulonnés n'est donc pas à craindre. Les hauteurs variables des angles du caisson sont obtenues grâce aux différents diamètres des bois qui varient de 18 à 35 cm. Le fond du caisson peut donc présenter sans inconvénient une forte pente transversale et longitudinale; l'effet irrégulier de l'enfoncement est corrigé au moyen des derniers cadres. Selon sa hauteur, le caisson est mis à l'eau et en place par tranches de trois à six cadres; l'immersion est obtenue au moyen de pierres posées sur un plancher volant. Lorsque le lac est calme, ces opérations ne présentent aucune difficulté; même après le remplissage des caissons, leur alignement peut être rectifié avec la plus grande facilité.

La mise en place est encore facilitée par l'échafaudage de service, supportant une voie Decauville et utilisé pour la construction des maçonneries et le transport des ma-

tériaux. Cet échafaudage se compose d'une double rangée de pilots, enfoncés de 3 m. en 3 m. avec un espacement correspondant à la largeur du caisson, augmentée du jeu nécessaire. Les caissons étaient préparés à proximité sur le rivage et mis à l'eau à l'aide d'un plan incliné. Une fois en place, les caissons sont immédiatement remplis de blocage de petites dimensions, destiné à leur fournir la stabilité voulue, mais non pas à supporter les maçonneries, ceci afin d'éviter à ces dernières l'effet des tassements inévitables du blocage. Le caisson est recouvert d'une forte dalle de béton de ciment reposant sur les cadres et formant voûte par dessus le blocage; les cadres supérieurs du caisson étaient munis d'avance des guide-ânes et des planches de coffrage nécessaires.

La première application de ce système a été faite l'hiver passé à la Maladière, sur environ 100 m. de longueur; malgré le temps exceptionnellement défavorable, cet essai a parfaitement réussi et aujourd'hui, c'est-à-dire après presque une année, aucune trace de tassement sérieux ne s'est présentée dans les maçonneries. Pour le moment, celles-ci n'ont été exécutées que jusqu'au niveau du glaciaire; pendant les nombreux et forts orages de l'année écoulée, les vagues ont donc constamment passé par dessus la jetée avec une extrême violence, sans pouvoir ébranler ce mur qui paraît si faible pour sa longueur et sa hauteur. Nous sommes donc parfaitement renseignés au point de vue de la solidité de ce système, dont l'application se générali-

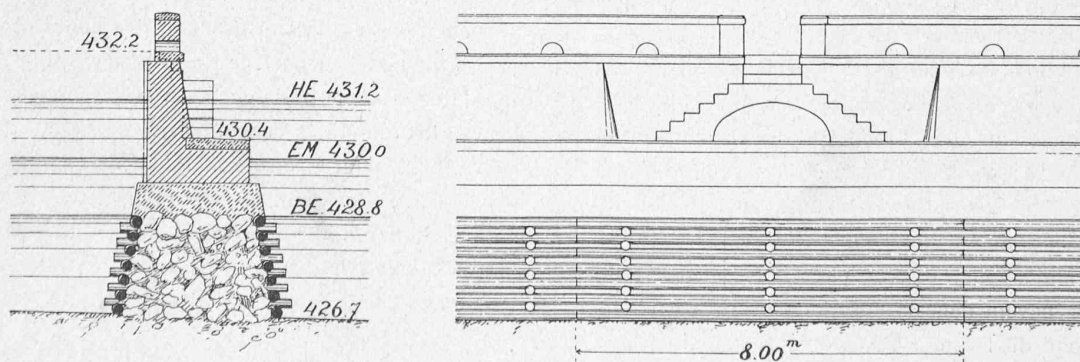


Fig. 9. — Profil de quai fondé sur caissons en bois rond.

<sup>1</sup> Voir N° du 10 novembre 1903, page 283.